

COMPTE RENDU DU CTPD DU 19/06/2007

Le SNADGI-CGT a remis au Directeur après l'avoir lu en séance une déclaration liminaire? dont copie ci-jointe, ainsi qu'un exemplaire du courrier des finances CGT reprenant le projet de maisons des finances créés par le SNT-CGT et le SNADGI-CGT.

L'ordre du jour de ce CTPD: Rapport annuel 2006

Résultats 2006 de la DGI et de la DSF

Bilan de la campagne IR 2005

Présentation de l'avant projet définitif de l'accueil commun

Les deux premiers points n'ont pas apportés d'observations particulières de notre part, hormis le fait que nous avons insisté sur la situation des effectifs qui baissent d'année en année. Nous avons également critiqué la conception du dialogue social de l'ancien directeur.

Pour sa part, le directeur a commenté les résultats de la DSF. Il s'est interrogé sur le fait que notre direction soit classée deuxième sur vingt deux (inter-région) au niveau de l'absentéisme. En matière de gestion du personnel, le directeur a affirmé n'avoir aucun état d'âme autre que' humain sur la fiche N°3, fiche qu' il utilisera si nécessaire.

Des travaux à Gourdon s et à Cahors sur les fenêtres ainsi que sur le chauffage s'avèrent indispensables, pourtant la décision d'attribution des fonds nécessaire revient à la DG. Qui plus est, sur Cahors, la décision définitive dépendra des futurs propriétaires ou locataires du 3ème et 4ème étage.

Le reste de la discussion a longtemps tourné autour de CDI/CDIF. Un rapport de la DG prévoit notamment d'alléger l'organisation des CCID en n'organisant pas de CCID systématique dans les petites communes mais en se rapprochant des maires ou secrétaires de mairie. Nous avons évoqué notre scepticisme quand à cette méthode et demandé si les élus ont eu connaissance de ce rapport.

Bilan Campagne IR 2006

Nous avons critiqué ce bilan tardif de la campagne IR 2006 alors que la campagne 2007 est terminée. Nous avons fait le même constat l'an dernier. La direction s'est engagée à nous soumettre le bilan de la campagne 2007 (IR 2006) en fin d'année de façon à en tenir compte lors de la prochaine campagne.

Nous avons fortement contesté l'abandon de nombreuses permanences extérieures en 2006 par rapport aux années précédentes et constaté ainsi une baisse du service public envers certaines catégorie de population notamment les maisons de retraites. L'organisation de l'accueil dans les CDI s'est également dégradé.

Accueil Commun

Il ne verra le jour que dans un minimum de onze mois. La prochaine campagne IR se déroulera donc dans les locaux actuels.

En ce qui concerne le plan fourni dans les documents préparatoires, nous avons fait remarqué l'absence d'emplacement d'un standard avec numéro d'appel unique DGI/CP et la non prévision de l'arrivée de l'accueil CDIF avec notamment les ordinateurs et imprimantes pour la délivrance des plans et des matrices. Il semblerait que tout cela ait été omis!!! Le directeur s'est engagé à revoir les plans avec la DG.

A terme, lorsque l'accueil sera opérationnel, tous les usagers entreront par la rue Victor Hugo. L'entrée de la rue des carmes sera fermée au public et sera transformée en un bureau pour les agents de services. Le reste des bureaux sera réservé aux syndicats et à l'Atscaf.

Questions Diverses

- **Standard** : Une réunion entre les chefs de services et le directeur a eu lieu le lundi 18 juin. Le Directeur estime qu'aucun service n'est en franchise de solidarité : sauf la direction. En effet, le résultat de la réunion montre que le CDI prendra en charge 50 % des remplacements, le CDIF 20 %, le SIE 20% et la CH 10 %. Nous avons fait remarquer à la direction que compte tenu des suppressions d'emplois, les agents de tous les services travaillent à flux tendu.
- **Création de pôles de compétences** :
 - un pôle topographique départemental composé du A cadastre et des géomètres
 - un pôle d'évaluation des locaux professionnels dont la composition n'est pas encore définie.

N'ayant aucune contrainte en matière de délai, ces pôles se mettront en place après la fusion CDI/CDIF .

La fonction de dessinateur est maintenue en l'état. A la création des pôles, cette fonction sera vraisemblablement attribuée aux géomètres.

DECLARATION DU SNADGI-CGT

Les représentants du SNADGI-CGT du LOT n'ont plus siégé à un CTPD depuis le 27 juin 2006. Les raisons essentielles de ce boycott ont été entre autre la remise en cause de la règle de l'ancienneté dans les affectations locales (la fameuse fiche N°3), les suppressions d'emplois massives, la stagnation du pouvoir d'achat des fonctionnaires de la DGI et le mépris du dialogue social.

Ce mouvement de contestation, parti de notre organisation nationale, a vite gagné les sections locales. Aujourd'hui l'inverse se produit. Bon nombre de sections locales ont décidé de maintenir le boycott des organes institutionnels locaux malgré la reprise délicate des négociations entre le DG et les organisations syndicales. Cela démontre que les agents attendent autre chose de la part du Directeur Général et de ses représentants locaux que de l'indifférence. Etant lucide sur la situation politique actuelle où notre nouveau Président de la République a tout fait pour stigmatiser les fonctionnaires et dresser une catégorie de gens contre une autre, les agents des impôts savent que l'avenir s'annonce difficile pour eux. Ils ont l'impression que tout est joué d'avance ; que le fameux dialogue social n'est en fait qu'un monologue où la Direction Générale et même les ministres continuent à prétendre que les réformes engagées sont utiles pour moderniser notre administration et son service public.

Mais les agents ne sont pas dupes, ils savent que les réformes sont là pour couvrir des suppressions massives d'emplois et sont convaincus que la défense du service public n'est pas le passe-temps favori de nos ministres.

Malgré cela, le dialogue social pourrait exister dans notre direction. J'emploie volontairement le conditionnel, car si cela fait un an que nous n'avons pas siégé au CTPD, ce qui me paraît une période assez longue, nous n'en avons raté que deux !. C'est dire l'importance que votre prédécesseur accordait au « dialogue social ». Quasi aucune entrevue à demande, aucune convocation des représentants syndicaux aux différents groupes de travail sur les réformes etc.. .

Pourtant notre syndicat ne se borne pas à critiquer ; nous sommes aussi une force de propositions : nous avons notamment travaillé dans ce sens sur un projet de maisons des finances, qui d'ailleurs a été repris par la Fédération CGT des Finances et a également suscité l'intérêt de nombreux élus locaux sur la souffrance au travail dont nous vous exposerons les conclusions avec les représentants du SNUI lors du prochain CHS.

Aujourd'hui, nous sommes présents au CTPD dans un esprit d'ouverture ne voulant pas juger un directeur sur le travail de son prédécesseur. Nous savons que vous êtes ici pour appliquer les directives politiques fixées par le ministère mais nous avons l'espoir que vous le fassiez de la manière la plus humaine possible pour tous les agents de notre direction. Nous avons fait le premier pas pour la reprise du dialogue social sans pour autant laisser de côté nos convictions. Nous combattons toujours les suppressions d'emplois, la gestion hasardeuse des personnels lors des mouvements locaux, les non-revalorisation des salaires, pour essayer d'œuvrer dans l'intérêt des agents.

